

Nouvelles du Rieufret

ÉDITO



Jean-Bernard Papin
Maire

LA VIE MUNICIPALE EST AVANT TOUT UNE HISTOIRE HUMAINE

L'Histoire des élus et des agents qui s'investissent pour l'intérêt général et pour un service public de proximité. Pendant 37 années, Cathy Destouesse a été au cœur de cette action. Avec professionnalisme, intégrité et sens du service public, elle a su aider les élus, renseigner les habitants et accompagner les grandes mutations de la commune tout en assurant le travail municipal du quotidien. Par ces quelques lignes, et au nom de vous tous, je la remercie une nouvelle fois pour son travail pour notre village et lui souhaite une très belle retraite auprès de siens.

Désormais, Marjorie Weiten prend le relais, nous sommes heureux de l'accueillir au sein de la Mairie et nous lui souhaitons de réussir dans ses nouvelles fonctions. Les dossiers et sujets ne manquent pas : vote du Budget primitif 2023, montage des dossiers de subventions, finalisation des études techniques en vue de l'aménagement et de la sécurisation de la traversée du village, préparation des manifestations estivales : élus et agents sont sur le front !

Enfin, nous nous réjouissons de voir revenir les beaux jours, mais nous devons tous rester vigilants concernant le risque incendie, en espérant qu'il ne refrappe pas notre massif forestier cet été.

À LA UNE

ACTUS : QUOI DE NEUF ? · 2-3

DOSSIER : LE BUDGET 2023 A ÉTÉ VOTÉ · 4-5

AGENDA : LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ · 6

GRAND ANGLE : AMÉNAGER ET PROTÉGER · 7

ACTUS DES ASSOCIATIONS · 8



EN BREF

ARGENT DE POCHE

Cet été, le CCAS et la mairie reconduisent le dispositif « argent de poche ». Alors, si tu es intéressé(e) et que tu es né(e) en 2006, 2007 ou 2008 et habites dans la commune, contacte le secrétariat de la mairie soit au 05 56 62 52 25 soit par mail : ccas@stmichelderieufret.fr

Une réunion d'information (inscription, retrait des dossiers, organisation du dispositif) sera organisée le samedi 6 mai de 10h à 12h en présence de la Mission Locale des 2 rives qui viendra aussi présenter les autres actions pour les jeunes du territoire.



TÉLÉPHONES MOBILES : SORTIE DE LA "ZONE GRISE"

L'opérateur de radiotéléphonie Orange installe une antenne pour assurer une meilleure couverture de la commune. L'antenne se dressera derrière la station d'épuration, route d'Arbanats, sur un terrain qui a été acquis pour l'euro symbolique auprès du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable et d'assainissement.

Un meilleur signal et la fin de la zone grise pour les usagers.



LE CMJ EN ACTIONS

Le Conseil Municipal des Jeunes a décidé de créer des plantations sur les espaces verts publics. Un premier travail a été mené sur les espaces verts du lotissement du bourg.

En parallèle, le CMJ a organisé la visite des CM1 et CM2 de la commune au Conseil départemental. Ils ont été accueillis par Hervé Gillé, notre conseiller départemental. Ils ont pu visiter l'hémicycle et découvrir les nombreuses compétences du Département : solidarité, collèges, environnement, voirie...

Les élèves ont posé des questions, se sont assis sur les sièges des conseillers départementaux, se sont exprimés en utilisant les micros ...

Une visite riche pour appréhender ce qu'est la démocratie à l'échelle locale.



EXTINCTION NOCTURNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le projet d'extinction nocturne des lampadaires de la Commune était déjà à l'étude dans le cadre de l'amélioration de la performance environnementale des collectivités, encadrée par l'État.

Plus de 12 000 communes françaises l'ont déjà mise en pratique, dont des communes voisines et une partie de l'agglomération bordelaise, avec des retours sur expérience positifs : pas de hausse des incivilités et une consommation réduite de 20% constatée par Enedis au niveau national.

Cette politique de sobriété combat aussi la pollution lumineuse : la rupture d'alternance jour / nuit, la propagation de la lumière dans l'atmosphère et leurs impacts sur les cycles naturels de la faune et de la flore, le rythme biologique, les déplacements des espèces, la destruction des insectes volants.

La rénovation énergétique des bâtiments communaux déjà engagée en 2022, l'équipement en LED de la totalité du parc de luminaires prévue au dernier budget s'inscrivaient déjà dans cette démarche de sobriété. Le renchérissement brutal du coût de l'électricité a donné un coup d'accélérateur à cette décision. Ainsi, à compter du 1er juillet, l'éclairage public de la commune sera donc interrompu de 23h à 5h30 du matin.

LE DÉBROUSSAILLEMENT : UNE OBLIGATION QUI NOUS PROTÈGE

Le débroussaillage consiste à réduire la densité de végétation autour de sa maison pour diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies. Il garantit la rupture horizontale et verticale de la continuité du couvert végétal.

Le débroussaillage incombe à celui qui crée le risque, c'est-à-dire à tout propriétaire, ou ayant droit (locataire). Le débroussaillage d'un terrain boisé doit être fait dans un diamètre de 50m autour des habitations. Si l'emprise des 50 m s'étend sur

une parcelle mitoyenne appartenant à un autre propriétaire, celui-ci est tenu de débroussailler à ses frais. À défaut, il ne pourra s'opposer à l'accès des tiers concernés pour exécuter ce débroussaillage, à ses frais.

Après les incendies de 2022, il est important pour toutes les communes forestières du massif et leurs habitants d'appliquer les règles spécifiques à notre territoire :

- Les arbres doivent être à une distance minimale de 3 mètres des constructions.
- L'élagage des arbres doit maintenir les premières branches à une hauteur minimale de 2,5 mètres du sol.



Réduire les herbes hautes, buissons, arbustes (sous-bois), en densité trop importante, séparer les cimes et élaguer certains arbres.

EXPO-PHOTOS

Le 11 mars dernier, une cinquantaine d'habitants, dont de nombreux enfants de l'école, ont pu admirer les très belles photos et partager un moment d'échange riche avec Bastien Campistron photographe spécialisé dans les photos animalières.

Découvrez son travail sur :
[facebook.com/BastienCampistron](https://www.facebook.com/BastienCampistron)



ÉCOLE TRANSPLANTÉE À ANDERNOS

Les 13 et 14 mars dernier, tous les enfants, professeurs et le personnel de l'école de Saint-Michel de Rieufret sont partis à Andernos pour deux jours d'école transplantée sur les bords du Bassin d'Arcachon. Au programme, découverte de la faune et de la flore locales, balades, vie en collectivité et rigolades entre copains !



DÉPART À LA RETRAITE



Le 30 mars dernier, Cathy Destouesse a quitté la Mairie - où elle a travaillé pendant 37 années - pour une retraite bien méritée. Quelques jours auparavant, lors d'une cérémonie conviviale, élus, agents de la commune et habitants se sont réunis pour lui souhaiter une belle retraite et la remercier pour son professionnalisme et sa gentillesse, toujours guidés par l'intérêt général et le sens du service public. Cette manifestation a permis aussi de présenter Marjorie Weiten qui remplace Cathy depuis maintenant quelques semaines et à qui nous souhaitons tous la bienvenue !

Cathy a tenu à réagir et à vous remercier à son tour au sein de ce bulletin en vous adressant ce petit mot :

Merci à vous tous pour ce moment exceptionnel et plein d'émotions.

Monsieur le Maire et les élus pour l'organisation de ce moment de convivialité,

mes collègues et les enseignants pour leur présence

Vous tous qui étiez présents et ceux qui n'ont pu être là.

Enfin un grand MERCI pour votre générosité à tous.

Amicalement.

Cathy.

DOSSIER

EN BREF

AU GLOBAL, LE BUDGET 2023 SE PRÉSENTE AINSI

- La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 898 908,70 €

- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 647 174,00 €



BUDGET 2023 : PLACE AUX INVESTISSEMENTS !

Comme chaque année, la commune vient de voter le budget pour l'année 2023. Après une année 2022 marquée financièrement par les charges exceptionnelles liées à l'accueil des pompiers pour lutter contre les incendies de l'été (environ 14 000 euros engagés), le budget 2023 vise à retrouver une situation « normale ». À noter, malgré ces charges imprévues, les comptes 2022 permettent de dégager un résultat positif de 172 410 euros. Cette somme sera bienvenue dans les prochaines années pour permettre d'investir en limitant le recours aux emprunts.

Faire face à l'inflation...

Dans le détail, en Fonctionnement, notre budget anticipe l'inflation et les fortes hausses de l'énergie (+ 10 000 euros sur le compte énergie-électricité qui atteindrait 40 000 euros sur l'année) et la croissance permanente du prix des aliments nécessaires à la préparation des repas du restaurant scolaire (+ 5 500 euros sur le compte alimentation qui atteint 45 500 euros). Il prévoit aussi une importante hausse des subventions versées aux associations, hausse ponctuelle liée au départ de l'école en classe verte à Andernos (le compte subventions aux associations atteindra en 2023 : 9 320 euros contre 5 770 euros en 2022).

Au niveau des recettes, les élus ont opté pour ne pas augmenter la pression fiscale afin de ne pas faire peser sur les ménages une hausse des impôts locaux. Cette stabilité des taux communaux est rendue possible par la bonne santé financière globale de la commune.

...tout en continuant à investir

L'année 2022 avait été mesurée en investissement avec néanmoins 51 000 euros pour refaire un court de tennis et 11 000 euros pour le remplacement du chauffage au gaz de la MAM au profit d'une énergie non carbonée.

Le budget 2023 prévoit un volet d'investissements importants :

- **381 000 euros** pour aménager et sécuriser la traversée du village entre le rond-point de la mairie et l'ADAPEI ainsi que la sortie de la route menant vers Landiras
- **71 500 euros** de dépenses pour des travaux nécessaires sur notre Église romane (reprise des voûtes des tribunes et des abat-sons)
- **21 000 euros** de dépenses pour refaire l'éclairage des courts de tennis (avec une participation de 1 500 euros de la part du club)
- **13 000 euros** pour modifier notre système d'éclairage public et permettre son extinction durant la nuit
- **17 200 euros** pour modifier le système de chauffage de la Mairie et abandonner le fioul avec la mise en place d'une pompe à chaleur.

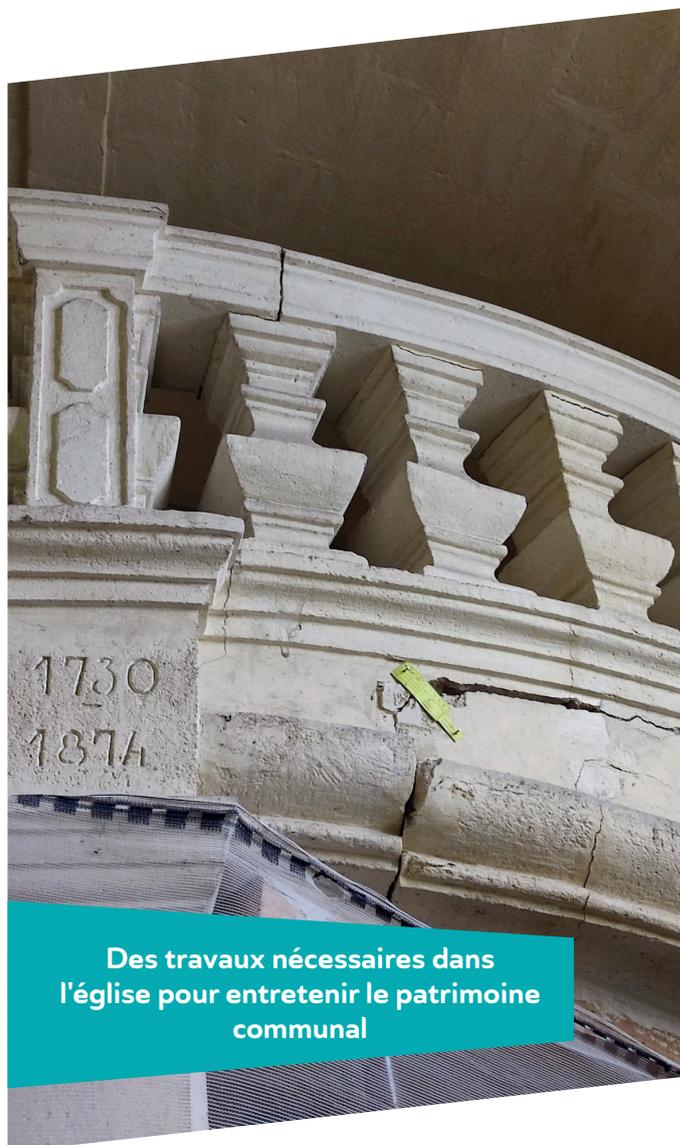
Certains investissements sont déjà réalisés (éclairage du tennis) ou déjà lancés (extinction de l'éclairage public), d'autres réclament de monter des dossiers de subventions (aménagement de la traversée de la commune) qu'il faudra savoir capter pour rendre les projets réalisables dans l'année ou éventuellement les étaler sur une période un peu plus longue.



Le budget 2023 anticipe les hausses liées à l'inflation



Installation du nouveau système d'éclairage sur les courts de tennis



Des travaux nécessaires dans l'église pour entretenir le patrimoine communal

LES GRANDS CHIFFRES 2023



0%

D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX



+10 000 EUROS

DE HAUSSES DES COÛTS ÉNERGÉTIQUES



+5 500 EUROS

D'ACHATS D'ALIMENTS POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE



381 000 EUROS

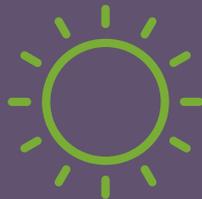
POUR AMÉNAGER ET SÉCURISER LA TRAVERSÉE DU VILLAGE EN DIRECTION DE PODENSAC ET LANDIRAS



21 000 EUROS

POUR REFAIRE L'ÉCLAIRAGE DU TENNIS

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ



DIMANCHE 4 JUIN (TOUTE LA JOURNÉE)

Vide-grenier

au parc des chênes organisé par l'association locale le QI-GONG. 2 € le mètre installé. Restauration et buvette sur place



SAMEDI 24 JUIN À 13H30

Sport : Grand Prix de la Saint-Jean

400 participants

Compétitions cyclistes sur le circuit de Saint-Michel, 5.8 km. Dossards à partir de 12h. Départs à partir de 13h30. Ouvert aux 1^e, 2^e, 3^e et 4^e catégories + féminines et 13-14 ans. Organisé par Union cycliste de Gradignan / UFOLEP

www.cyclisme-amateur.com



SAMEDI 10 JUIN À 16H

Kermesse de l'école

16h : spectacle des enfants au terrain de basket
18h : stands de jeux dans la cour de l'école
20h : repas sous le préau de l'école.

MERCREDI 21 JUIN À 20H

Culture : Fête de la Musique

Musique par 18^e étage. Restauration sur place et buvette. Parking du Petit Saint-Michel. Organisé par Le Petit Saint-Michel

VENDREDI 23 JUIN À 19 H

Soirée chorale de l'école

La chorale aura lieu le vendredi 23 juin à 19h à la salle des fêtes de la commune, suivie d'un verre de l'amitié et d'une auberge espagnole dans la cour de l'école.

VENDREDI 30 JUIN À 21H

Culture : Festival Festes baroques

À l'église. Récit musical : Les Mille et une Musiques baroques

À l'occasion de la visite d'une ambassade venue d'Orient à la cour de Louis XIV, airs, sonates et extraits dansés de musiques des XVII^e et XVIII^e siècles.

Xavier Julien-Laferrière et Les Caractères
Atelier pour danser, après le concert, à la Salle des Fêtes avec Yves Tastet en maître-à-danser, le public et les musiciens.



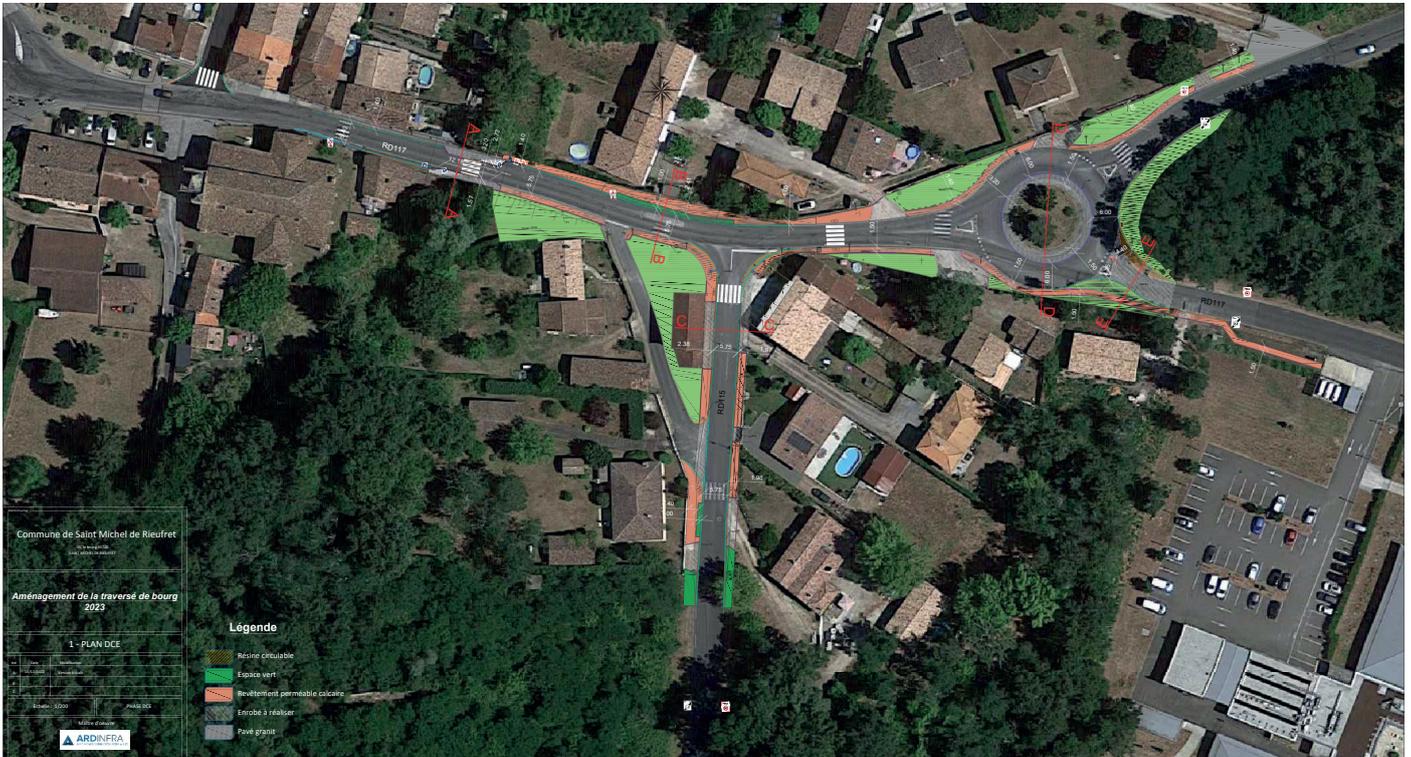
SAMEDI 22 JUILLET À 14H30

Culture : LEA et la boîte à colère

Spectacle jeune public destiné aux 4-7 ans. Un conte en images animées et en musique. Après le spectacle, un atelier bruitages est proposé aux enfants
Rock et chanson / Scène de musiques actuelles & Lagon noir diffusion.

teaser : <https://www.youtube.com/watch?v=JUMyQQOayTI>

AMÉNAGER, PROTÉGER



L'aménagement de la traversée du bourg de Saint-Michel est le prochain projet d'importance pour la Commune. Il va permettre d'améliorer la sécurité des piétons le long de la RD 117, en particulier dans sa partie la plus étroite, le long de l'église et sur le pont du Rieufret. On ralentira la vitesse des véhicules aux deux entrées, celle du rond-point et celle de la route de Landiras. L'étude du projet a été confiée au cabinet ARDInfra de Saint-Médard d'Eyrans qui a lancé les appels d'offres.

autour du rond-point

Autour du rond-point giratoire qui dessert les directions Podensac et Illats, le cheminement des piétons sera entièrement repensé. Les trottoirs et les parties enherbées recevront un revêtement sec, mais perméable, prenant en compte les nouvelles normes de réduction de l'artificialisation des sols. Il se prolongera jusqu'à l'ADAPEI. La bande de circulation automobile du giratoire sera notablement réduite et son axe modifié. Les alignements entrée et sortie seront en effet décentrés dans le but de réduire la vitesse excessive des véhicules.

route de Landiras

À l'entrée de la route de Landiras (RD 115), là encore les excès de vitesse à l'arrivée dans le village rendaient nécessaire une intervention. La largeur de la chaussée sera réduite, passant de 7.70 m à 5.75 m.

Cela permettra d'aménager deux trottoirs aux normes PMR de chaque côté de la route, toujours en matériaux filtrants et d'améliorer la visibilité à la sortie du chemin rural qui dessert de nouvelles constructions.

Aménager et sécuriser la traversée du village entre le centre du bourg, ses commerces, son école, la mairie, vers les routes d'Illats, de Podensac et de Landiras et l'ADAPEI nécessite un investissement important (voir notre dossier central Budget 2023). Il s'inscrit dans le programme des aménagements collectifs développé par la Municipalité et se poursuivra par d'autres projets, à commencer par l'enfouissement des réseaux de la route de Carjuzan (électricité, éclairage public, fibre et téléphone) qui sera accompagné de la réfection de la route et du cheminement piétons.



L'ACTU DES ASSOS



AVIRBOL

L'Association Culturelle Espagnole « AVIRBOL » propose des cours tous les vendredis à 18h à la salle des fêtes de Saint-Michel de Rieufret :

- cours de danses espagnoles : sévillanes, flamenco, rumba, etc.
- et vous propose l'accès à sa bibliothèque (français/espagnol) s'adressant aux adultes et enfants ainsi que diverses manifestations en cours d'année : exposition de peinture, vide-grenier, thé dansant, auberge espagnole, sorties, voyages, échange culturel avec une ville espagnole, etc.

RENSEIGNEMENTS

06 82 69 05 00



L'ÂGE D'OR

Le Club se réunit tous les jeudis de 14h à 17h
Prochain GRAND LOTO dimanche 14 mai à 15h
Nombreux lots à gagner : bons d'achats, volailles, vin



QI-GONG

Poursuite des cours le mardi du 17h30 à 20h (2 cours) jusqu'à fin juin, possibilité de s'inscrire sur le dernier trimestre.
L'association organise cette année un vide grenier au Parc des chênes le dimanche 4 juin.

INSCRIPTIONS

Réservation d'emplacements à faire auprès de la Présidente Francette PAPIN : tél 05 56 62 50 94 ou 06 11 56 51 40.

Coût de la participation : 2 € le mètre installé.



TENNIS CLUB DU RIEUFRET

- Du mercredi 10 au samedi 27 mai : tournoi de tennis
- Samedi 3 juin : animation « amène un copain / une copine »
- Samedi 1^{er} juillet : Olympiades Galaxie Tennis

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Hugo TARGON
né le 27/12/2022

Adrien SILVA ELIAS
né le 9/09/2022

Aaron ARNAUD
né le 18/03/2023

Anna BUGEAUD
née le 21/09/2022

Léo Serge LALAGUÉ
né le 7/04/2023

Ava CATTARIN
née le 22/11/2022

Marceau Jean CAZENAVE
né le 17/04/2023

MARIAGES

Chloé Caroline DAMET et Kévin Jean BEYRIES le 10/09/2022
Nathalie Thérèse GAJEWSKI et Stéphane Philippe André ANDRIEU le 10/09/2022
Vinciane Thérèse Madeleine PHILIP et Jean-Michel PEREZ le 08/10/2022
Jennifer GRAMONT et Pierre DUBOURG le 12/11/2022
Christelle Marie-Claude GRAVE et Xavier BERTRAND le 22/04/2023
Nadège Céline ROCHER et Thibault Gaël DESTACAMP le 6/05/2023

DÉCÈS

Jean Michel DARRIET décédé le 20/10/2022
Raymond Claude GUILLEMETTE décédé le 04/12/2022
Marie-Hélène Dominique POUJARDIEU décédée le 3/02/2023
Jacqueline COSSET décédée le 21/03/2023

DERNIÈRE MINUTE !

L'association « AVC tous concernés » lance sa Transversale 2023 et fera étape dans notre village le vendredi 5 mai dans l'après midi.

Sa destination ? Le Mont Saint-Michel pour la « journée européenne des AVC ». Venez encourager la caravane : 1 tricycle, 3 vélos et le #MinibusAVC et partager avec eux un rafraîchissement sur le parvis de l'église. La caravane de "AVC tous concernés" arrivera à St-Michel entre 15h30 et 16h. Venez nombreux les encourager.

AVC TOUS CONCERNÉS
ASSOCIATION D'INTERET GÉNÉRAL



PÉTANQUE

Inscription qualification doublette mixte samedi 6 mai à 14 h
Inscription qualification tripléte promotion samedi 13 mai 14 h
Inscription qualification tripléte jeune dimanche 14 mai 9 h
Dimanche 18 juin 14 h 30 concours doublette
Dimanche 23 juillet 14 h concours handi valide doublette ou tripléte suivant le nombre d'inscrits
Lundi 31 juillet 14 h 30 concours doublette seniors
Vendredi 8 septembre 14 h 30 concours doublette vétérans
Dimanche 10 septembre 14 h 30 concours doublette senior

Saint-Michel
de Rieufret



Directeur de la publication : Jean-Bernard Papin
Comité de rédaction : Commission de communication
Conception graphique : Les 2 Rives
Imprimé sur papier PEFC issu de forêts gérées durablement

